

AX

trualités

NUMÉRO SPÉCIAL

BILAN DE MI-MANDAT

SOMMAIRE

Page 4

- LE BUDGET
- HABITAT

Page 6

- ASSOCIATIONS, SPORT, GYMNASE ET PARC D'ESPAGNE
- ÉCOLES ET COLLÈGE

Page 8

- LE THERMALISME... UNE NOUVELLE OFFRE COMPLÈTE !

Page 10

- LA STATION AX 3 DOMAINES

Page 12

- AX'ANIMATION

Page 14

- TRAVAUX
- COMMERCE, TERRASSE ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
- ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

Page 16

- NRJ, DÉVELOPPEMENT DURABLE
- ADRESSAGE ET NUMÉROTATION
- GR 107, SENTIERS
- SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (S.P.R.)

Page 18

- ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE
- VÉGÉTALISATION, ANA, LUTTE CONTRE LES INCENDIES
- LABEL FAMILLE PLUS

Page 20

- EN BREF...

Page 22

- ANNEXES

Page 31

- ÉTAT CIVIL

ÉDITORIAL

CHÈRES AXÉENNES, CHERS AXÉENS,



Même si nous ne sommes déjà plus en janvier, je me permets malgré tout de vous souhaiter tous mes vœux de santé et de bonheur.

Ça fait du bien de pouvoir se retrouver au travers de ce numéro spécial "bilan à mi-mandat" et qui reprend pour l'essentiel les éléments présentés lors de notre réunion publique du 1er Février.

Vous pourrez, au fil des pages, revoir tout ce qui a marqué ces premières années et les bien nombreux projets que nous avons engagés.

Quelques rappels pour commencer :

Lors de ce début de mandat, nous avons eu quelques années difficiles : les années COVID...

Inutile d'épiloguer sur ces périodes-là, elles ne sont que trop présentes dans notre souvenir.

Malgré tout, elles ont laissé des traces au niveau de la Mairie aussi. Les budgets ont été très compliqués pour notre commune qui, avec beaucoup de contrats de délégation, s'est retrouvée en déséquilibre sur les budgets annexes.

Mais nous avons su rebondir, et maintenant nous pouvons nous engager de façon forte dans les investissements prévus.

Le soutien de la communauté de communes à notre côté, nous a aidé à passer ce cap difficile.

Nous pouvons voir la dynamique retrouvée avec les travaux engagés de tous les côtés sur Ax :

La fibre qui se déploie sur notre territoire grâce au Département, et qui nous assurera d'être très bientôt une ville connectée, enjeu majeur du XXI^e siècle.

Les travaux rue de l'horloge pour, dans un an, nous livrer une nouvelle résidence (avec le soutien du Commissariat de Massif).



Et bien sûr les travaux de requalification qui vont, enfin, changer la physionomie de la traversée de la ville.

Le château Villemur ouvrira ses portes à la fin de l'année, fort de ses 53 chambres, suites, salle de congrès et restauration gastronomique, et nous amènera 30 emplois permanents et des emplois saisonniers.

Notre Casino JOA, fort de ses 20 emplois et de toutes les animations qu'il porte, vient de renouveler sa confiance à Ax-les-Thermes, puisque nous venons de signer un nouveau contrat pour 15 ans de plus, avec un retour accru pour la commune.

Le problème majeur qui touche la plupart des territoires nous est épargné.

Notre maison médicale, dynamique et attractive, voit une jeune médecin Chloé Gobert s'installer dans ses murs.

Je ne peux cacher ma joie non plus de voir une jeune Axéenne Louise Andrieux s'y installer comme chirurgien dentiste.

Pour l'offre médicale, en plus du docteur Michel Marques, un autre médecin s'est installé en ville : Jorge Sasieta Wong, et lui aussi a un carnet de rendez-vous bien rempli.

Grâce à tout cela, l'offre médicale est très correcte sur Ax-les-Thermes comparé à beaucoup de territoires, ce qui montre bien l'attractivité de notre commune.

Pour finir cette introduction, je suis heureux de vous annoncer qu'Ax-les-Thermes a été labellisée "Village en poésie" par l'association nationale "Printemps des poètes".

VILLAGE EN POÉSIE

Un projet poétique s'installe dès cette année sur le territoire que vous aurez l'occasion de découvrir petit à petit en espérant que vous pourrez tous y prendre part.

Bonne lecture.



LE BUDGET

Pour rappel, les élections du 15 mars 2020 se sont déroulées dans un contexte particulier, très particulier.

Dès le lendemain des élections municipales, dans le cadre de la pandémie de la Covid-19, l'interdiction de déplacement en France est une mesure sanitaire mise en place par le gouvernement à trois reprises afin de freiner la diffusion du coronavirus en France.

Durant ces périodes et afin de sauver l'économie, le gouvernement a instauré diverses mesures pour les privés, dont nos délégataires - EUROTHERMES pour les thermes, l'UCPA pour le camping (le camping a toujours payé) et Joa pour le casino. Ceux-ci ont pu s'exonérer partiellement de la redevance qu'ils versent annuellement à la commune. Cette perte financière n'a pas été compensée et la commune a dû faire face seule et sans aide gouvernementale ou autre aux conséquences de ces mesures.

Nous avons été confrontés à une situation compliquée, très compliquée ! Nos budgets annexes ont été amputés de leurs principales ressources.

En ce qui concerne la SAVASEM, grâce à une gestion rigoureuse des aides de l'Etat, la redevance ainsi que la part fixe ont été payées.

En revanche, durant trois années difficiles, la redevance et la part variable n'ont pu équilibrer notre budget annexe station. L'équilibre de ce budget a pu être rétabli grâce au budget de la commune sur la première année mettant en péril celui-ci, puis progressivement sur les deux années suivantes grâce au soutien financier de la CCHA.

Pour rétablir cette situation de déséquilibre, l'équipe municipale a dû restreindre ses investissements et geler ses projets, même si les études se poursuivaient.

Nous avons dû faire preuve de sobriété bien avant l'heure.

Durant 3 ans, tout en maintenant notre soutien aux associations et aux programmations culturelles, nous avons tout mis en œuvre pour honorer nos engagements et maintenir notre section de fonctionnement.

Aujourd'hui, grâce au travail de l'équipe municipale et du personnel communal que nous remercions pour leur investissement et de la CCHA qui s'est engagée à combler le déficit du budget annexe de la station à travers des attributions de compensations, nos budgets nous permettent de lancer nos projets.

Notre capacité de désendettement est au mieux, nous sommes en dessous des 3 ans... Nous pouvons donc démarrer nos projets sereinement car ils sont budgétairement réalisables.

Après 3 années de restriction, notre avenir peut s'envisager plus sereinement et nos perspectives sont plus positives.

HABITAT

La commune d'Ax-les-Thermes est la seule sur le territoire de l'Ariège à avoir été classée zone tendue ! Ce qui signifie bien la problématique du logement sur Ax.

Ceci nous a permis de majorer la taxe d'habitation de 30 % et d'apporter quelques revenus supplémentaires à la commune sans contrainte sur les habitants puisque elle n'est payée que par les résidences secondaires. Ceci ne sera pas suffisant pour inciter les propriétaires de résidence secondaire qui ne viennent pas ou très peu de louer leur logement à l'année, mais va nous permettre de développer les projets d'habitat social ou autre.

Notre Gendarmerie depuis des années souffre de vétusté, c'est une véritable passoire thermique et nous avons du mal à garder de jeunes gendarmes avec famille et enfants, tant le coût du chauffage est prohibitif.

Nous avons réussi à convaincre les instances de la Gendarmerie, l'office HLM propriétaire des logements et le Conseil Départemental propriétaire des bureaux et locaux techniques d'engager des travaux de rénovation complets sur ce bâtiment, et la commune participe au financement. Les travaux devraient s'engager avant la fin de l'année.



La commune aménagera une voirie le long du Sorgeat pour faciliter l'accès à la Gendarmerie et se chargera aussi du goudronnage de la cour.

Concernant l'habitat, plusieurs composantes sont à améliorer.

Tout d'abord, la problématique du logement des Saisonniers dépend de la communauté de communes qui s'est engagée de façon forte avec Soliha pour mettre en place des logements pour une quarantaine de lits parfois en collocation, mais cela est insuffisant... Nous le savons tous c'est un frein au développement économique, avec des restaurants ne trouvant pas de serveurs, les thermes et même l'hôpital qui ont du mal à recruter faute de pouvoir offrir des logements, etc...

La réflexion se poursuit !



Quant à la colonie de vacances Les Tilleul et, à côté, le site de Beauséjour, une étude est lancée. Il s'agit de voir si l'adossement des deux structures avec d'un côté, une auberge de jeunesse sur les Tilleuls, et de l'autre côté sur Beauséjour un village de vacances, permettrait en mutualisant les coûts de trouver un meilleur équilibre financier. Nous avons beaucoup d'investisseurs intéressés par ce site afin d'y développer de l'économie touristique et le projet poursuit son chemin.

Les investisseurs sont présents et certaines friches anciennes comme l'hôtel Roy Rene vont être réhabilitées en appartements. Par ailleurs, le projet des 63 appartements sur le terrain de

l'ex-Enedis au pont d'Espagne devrait très bientôt s'engager dans la phase de construction.

LOGEMENTS SOCIAUX ET PRIMO ACCESSION

Toutes les études sur le territoire montrent que le territoire de la Haute Ariège propose beaucoup d'emplois mais n'arrive pas ou ne propose pas suffisamment de logements permanents ou saisonniers.

La commune a décidé en s'appuyant sur l'expertise des techniciens de la CCHA et de la commune de travailler sur les projets de transformation de friches urbaines en habitat permanent ou habitat inclusif ainsi que sur un programme de construction afin de pallier cette pénurie.



Le projet dit d'Entresserre est actuellement en phase d'élaboration et le programme final n'est pas encore figé. Le terrain proposé étant incliné, deux plateaux de construction sont à ce jour proposés avec, au total, 18 appartements ... et 5 villas, l'ensemble en location sociale et un mix allant du T2 au T5.

Sur la partie basse, on prévoit la construction d'un petit collectif, à taille humaine, constitué d'appartements qualitatifs.

Sur la partie haute et centrale le programme prévoit la construction de villas et un collectif d'appartements. Un troisième plateau de construction pourrait émerger si la piste du bail réel solidaire est possible. Il s'agit d'un dispositif qui permet de scinder l'achat de la maison de l'achat du terrain et ainsi baisser les coûts d'acquisition afin de proposer à l'achat des villas (sans possibilité de revente pour de la location touristique) ce qui porterait le projet final à une douzaine de villas.

L'élaboration complète du programme prend du temps en raison du contexte défavorable : un terrain difficile, des taux d'intérêt élevés et des coûts de construction à la hausse ; tous ces facteurs exogènes obligent à retravailler sans cesse le projet afin d'établir un programme qualitatif et finançable ; c'est notre objectif dans les prochaines années.

C'est d'ailleurs du fait des difficultés à avancer rapidement sur ce projet que la commune a diversifié ses projets pour créer du logement ; nous nous sommes rapprochés de l'établissement public foncier (EPF) qui au travers d'une convention, s'est engagé à acquérir pour un montant pouvant aller jusqu'à 800 000 € des anciens immeubles pour les transformer en logement.

Dans ce cadre deux projets sont en cours de maturation, à des stades différents.

L'Hôtel du Parc : une première étude (réalisée gratuitement par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement CAUE) a confirmé le potentiel de transformation en logements (7-8 pouvant aller jusqu'à 10 suivant la typologie) et nous a permis, via l'Etablissement public foncier EPF de préempter cet ancien hôtel. Nous avançons ainsi pour définir un programme de construction abouti et donc lancer dès cette année un appel à projet pour la transformation en appartements locatifs sociaux.



Une partie de l'Hôtel de France : une étude de faisabilité en habitat inclusif (logements seniors et services d'accompagnement au quotidien) ou en logements sociaux doit être menée prochainement. Si cette étude conclut l'intérêt et la faisabilité, nous verrons alors avec le propriétaire si l'EPF peut acquérir ce bien et le transformer en logements.



ASSOCIATIONS, SPORT, GYMNASSE ET PARC D'ESPAGNE

La Mairie poursuit son soutien aux associations et nous comptons plus de 30 associations sur Ax, sportives, culturelles et sociales.

Notre soutien se fait par le prêt de salle pour leurs activités et par les subventions.

- Les demandes de prêt de salle se font de plus en plus nombreuses et nous essayons d'y répondre le plus équitablement possible.
- Les subventions n'ont pas diminué depuis de nombreuses années et même pendant la COVID (aux alentours de 60.000 euros)

Si nous maintenons ce soutien, c'est bien parce que nous avons des associations dynamiques et impliquées dans la vie de notre ville en organisant des manifestations, des spectacles et des tournois. Merci à elles !



Nous nous étions engagés à accueillir un événement sportif de renom par an. Pari tenu !

Nous avons accueilli en collaboration avec les associations, la Haute Route (course de vélo), les championnats de France de Pétanque, la Maxiavalanche (course de VTT) par 2 fois, l'Ultra-Ariège que nous allons recevoir pour la 4ème année et cette année nous allons accueillir la célèbre cyclosportive l'Ariégeoise.



Toutes ces manifestations font connaître notre ville dans toute la France et même au-delà. Nous nous efforçons de maintenir une dynamique sportive pour tous.



Le projet du gymnase est toujours à l'ordre du jour, nous y avons travaillé en début de mandat en collaboration avec les associations, et nous espérons convaincre les différents partenaires financiers, comme la CCHA et le Département, pour l'aboutissement de ce projet qui nous tient à cœur.

Une étude doit être lancée par la CCHA pour les besoins et la localisation. Les collégiens utilisent le gymnase à plus de 80%, il nous paraît difficile d'imaginer un gymnase ailleurs que sur Ax-les-Thermes.

Au parc d'Espagne, nos terrains de tennis en terre battue sont de grande qualité, l'occasion de déposer un dossier de candidature pour



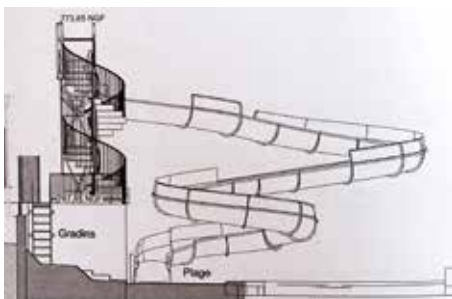
ÉCOLES ET COLLÈGE

être « Terre de Jeux 2024 » en tant que centre de préparation au J.O. Nous avons été retenus avec le Cap d'Agde !

La Sierra Leone avait choisi notre ville pour s'entraîner. Malheureusement des contraintes administratives les ont empêchés d'obtenir les visas nécessaires.

Toutefois, le fait d'être centre de préparation aux J.O., nous a permis de pouvoir déposer un dossier de demande de subvention. Il contribue à la rénovation des courts de tennis, des vestiaires, à la construction d'un PADEL (sport en vogue), la rénovation de la piscine et à la construction d'un toboggan.

La 1ère phase va démarrer en 2024, en fonction des disponibilités des entreprises.



La nouvelle marquante de l'année précédente reste bien sûr la fermeture d'une classe à l'école primaire malgré les actions et l'engagement des parents d'élèves et des élus d'Ax.

Nous ne sommes pas arrivés à trouver une position commune au sein de la CCHA, malgré les exemples de nos voisins d'Auzat Videssos ou plus récemment Aston Les Cabannes. Nous continuons à penser que c'est la meilleure solution pour nos enfants et c'est aussi pour cela que nous continuons à soutenir les projets des équipes et à poursuivre les investissements.

L'isolation, les peintures, la réfection du toit, un plafond phonique et une nouvelle V.M.C (Ventilation Mécanique Centralisée) à la maternelle ont été réalisés ces dernières années. Récemment a eu lieu la réfection du préau et des toilettes au primaire.



Nous allons nous attaquer au réaménagement et à la végétalisation de la cour des écoles.

Avec des périodes de plus en plus chaudes, il était indispensable de réfléchir différemment aux aménagements. Un travail conjoint est lancé : la Mairie, les professeurs d'école, les parents d'élèves, les enfants et les ALAE accompagnés par le CAUE (Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège), l'A.N.A. (Association des Naturalistes Ariégeois).

Le planning se met en place pour une réalisation le plus rapidement possible.

La Mairie continue plus que jamais à soutenir les écoles et à veiller à la qualité des équipements pour les plus jeunes !

Quant au collège, le recrutement grâce à l'internat et aux sections sportives permet de réduire l'impact de la baisse d'effectifs. Pour l'instant, aucune fermeture de classe n'est annoncée.

Les actions à venir sur l'habitat permanent mené dans le cadre du P.L.U.I.H. vont certainement permettre de stabiliser voire d'augmenter le nombre d'élèves dans nos écoles.



LE THERMALISME... UNE NOUVELLE OFFRE COMPLÈTE !



Le thermalisme est dans l'ADN de notre ville d'Ax-les-THERMES...

Nous ne pouvions passer à côté de l'opportunité que nous avons de reprendre en main notre destin thermal !

Avant la fin de DSP (Délégation de Service Public) en cours, la commune a fédéré tous ses partenaires : la Communauté de Communes, le Département, la Région, l'État au travers de la Banque des Territoires), ainsi La SEMTTAX a bénéficié d'une recapitalisation d'un montant de 3 700 000 € réparti de la façon suivante 500 000 € Mairie Ax, 700 000 € pour la CCHA, le Département de l'ariège et la Région Occitanie et 1 100 000 € pour la Banque des Territoires.

De plus pour renforcer la trésorerie un emprunt auprès de nos banques pour un montant total de 700 000 € a été contracté.

Après d'âpres négociations nous avons pu remettre tous les équipements thermaux et thermoludiques dans le même panier : notre outil de développement qu'est la SEMTTAX (Société d'Economie Mixte Thermale et Touristique d'Ax).

Cette dernière à réaliser le rachat des titres de la STAX (Société Thermale d'Ax) et du Grand Tétrás.



Le président de la SEMTTAX, Alain Pibouleau, avait au préalable réuni l'ensemble des personnels afin de les rassurer et les sortir de l'inconnu qui perdurait depuis un certain temps.

L'avenir est devant nous avec le renouveau du thermalisme dans les années à venir et pour replacer celui-ci comme outil majeur de santé publique.



Les équipes de la SEMTTAX et de la STAX sont à pied d'œuvre pour créer ce renouveau qui reste un pilier économique et d'emploi incontournable pour notre territoire.

Ainsi, le Vendredi 2 février 2024, en présence du Maire, des élus, des employés, et des habitants de la ville, la SEMTTAX a présenté son nouveau projet de relance et de développement du thermalisme pour Ax-les-Thermes.

Il a été annoncé la création d'une nouvelle offre qui prendra vie sous la marque ACQS et proposera une multitude de produits et de services développés autour de leur expertise unique de l'eau thermale, patrimoine et joyaux de cette région.

La tâche est lourde mais l'enjeu est grand : créer un nouvel âge d'or du thermalisme pour accroître l'attractivité de la ville et en faire la capitale mondiale du bien vieillir.



Salué par l'ensemble des parties prenantes, ce nouveau projet verra le jour dès cette année avec d'importantes transformations à opérer.

L'union des forces vives sera d'ailleurs l'une des clés de son succès.

ILLUSTRATION DES CHANGEMENTS DE GOUVERNANCE...

2023

La **Ville d’Ax les Thermes** est propriétaire des Bains du Couloubret

La **SEMTTAX** est propriétaire de :

- l’eau thermale
- du bâtiment du Teich

Groupe Eurothermes est propriétaire de la **STAX**

La **STAX** est propriétaire du Grand Tétras

- Commerce,
- Hôtel
- Thermes du modèle

Exploitation

- Bâtiment intégré Le grand Tétras pour son compte (Eurothermes)
- Les thermes du Teich (bail location gérance avec la SEMTTAX)
- Les bains du couloubret (DSP avec la commune d’Ax-les- Thermes)

2024

La **Ville d’Ax les Thermes** est propriétaire des Bains du Couloubret

La **SEMTTAX** est propriétaire de :

- l’eau thermale
- du bâtiment du Teich
- de la **STAX**

La **STAX** est propriétaire du Grand Tétras

- Commerce,
- Hôtel
- Thermes du modèle

Exploitation

- Bâtiment intégré Le grand Tétras pour son compte (STAX)
- Les thermes du Teich (bail location gérance avec la SEMTTAX)
- Les bains du couloubret (DSP avec lacommune d’Ax-les- Thermes)

LA STATION AX 3 DOMAINES

Tout d'abord quelques petits rappels sur l'évolution de la station de ski qui est le premier pilier fort de notre économie locale et dans la vallée.

La station de ski a été créée sur l'hiver 1955/56 et gérée par la régie municipale jusqu'en 2003 soit 47 années.



De 2004 à 2023 les municipalités successives ont mis la gestion de la station en délégation de service public. De 2004 à 2014 d'abord, puis de 2015 à 2023. L'entreprise gestionnaire et exploitante de cette DSP se nomme la SAVASEM (Ski Alpin en Vallée d'Ax).

Le directeur général de la SAVASEM est Monsieur Esquirol Fabrice et son président est Monsieur Fourcade Dominique, maire d'Ax-les-Thermes.

Quelques chiffres qui donnent un aperçu de la difficulté de la gestion d'une station dûe essentiellement aux aléas climatiques sur la période de 2004 à 2023 (hors 2021 année covid) soit 19 années.

Nombre de jours d'ouverture :

- En moyenne : 115 jours,
- Le plus faible en 2023 : 91 jours,
- Le plus fort en 2005 : 156 jours,

Nombre de skieurs :

- En moyenne 330.000,
- le plus faible en 2007 : 198.000
- le plus fort en 2014 : environ 400.000,

Chiffre d'affaires

- en moyenne 6M€4,
 - le plus faible en 2007 : 2M€5
 - le plus fort en 2022 : 10M€2
- soit sur les 19 années : 114 millions d'euros.

Hauteur de neige

- la plus faible en 2023 : 1m30
- la plus en haute 2013 : 9m80

Le nombre de personnels

- l'hiver entre 140 et 160 personnes
- l'été entre 30 et 35 personnes.

Les saisons d'été représentent entre 2 et 3% du chiffre d'affaire de l'hiver, par exemple en été 2023 le chiffre d'affaire était de 169.460 €

Les investissements importants depuis les années 2000 :

- en 2001 : Télésiège débrayable 6 places de "La Tute"
- en 2003 : Téléporté Ax Bonascre 14 à 16 places dit le "Baou"
- en 2006 : Télésiège débrayable 6 places "le lièvre blanc", télésiège 4 places pinces fixes de Mansède
- en 2010 : captage d'eau sur la conduite EDF de Savignac (284 enneigeurs installés), création des pistes de Manseille, Fonfrède, Bisorne, Mansède, Estagnole, Carroutch
- en 2017 : télésiège 4 places pinces fixes Savis 2, création du plateau Evolution à Bonascre,
- en 2018 : crèche de Bonascre et salle des petits montagnards
- en 2020 : télésiège 4 places pinces fixes de Bisorne
- de 2020 à aujourd'hui : Réalisation des grandes inspections.
- et 2019 : usine à eau de Manseille pour augmenter les capacités de production de la neige artificielle

Notre station de ski se situe au 5e ou 6e rang des Pyrénées avec une seule porte d'entrée, les autres en ont deux minimum !

Elle est constituée de :

- 80 km de pistes
- 28 remontées mécaniques
- 283 enneigeurs
- 7 dameuses
- une garderie
- une salle hors-sac
- 5 loueurs matériels sur le plateau et 6 à Ax
- 10 restaurants sur Bonascre dont 2 d'altitudes au Saquet
- 3 écoles de ski.

Son poids économique sur la vallée est d'environ de 40 à 50 millions d'euros...

La station génère de 400 à 450 emplois liés à l'ouverture de la station.

Notre belle station est la plus importante du département et en vue de la nouvelle gouvernance nous pouvons rester optimiste malgré le réchauffement climatique.



UNE NOUVELLE GOUVERNANCE !

Une année Covid très compliquée, mais la gestion très rigoureuse faite par la Savasem a même permis de dégager le paiement de la redevance ainsi qu'une petite part variable. L'année suivante a été une année excellente, le record absolu avec dix millions de chiffres d'affaires. Et l'an dernier malgré un début difficile 8 millions ont été atteints, ce qui est un petit exploit mais qui n'a pas suffi à équilibrer les comptes car le coût de l'énergie nous a rattrapé.

On peut supposer que cette année, le coût de l'énergie absorbera les bénéfices s'il doit y en avoir.

Depuis 2015 des difficultés budgétaires pour la commune, le budget annexe de la station de ski étant en déséquilibre et le budget général devant combler le déficit, ce qui nous mettait en situation très complexe.

Heureusement, la communauté de communes par attribution de compensation est venue progressivement compenser ce déficit et s'est engagée dorénavant à le faire jusqu'à ce qu'on trouve une solution pérenne afin de pouvoir porter les investissements de la station et pour que celle-ci continue à être le moteur économique de notre territoire.

La réflexion est engagée depuis longtemps, à travers des études dont le maître d'œuvre a été la Compagnie des Alpes, experte en la matière.

D'après ses conclusions, les investissements à porter sur Ax 3 Domaines devraient s'élever entre 40 et 50 millions d'euros. L'assise financière de notre petite commune ne le permet pas et ce d'autant que les banques se faisaient tirer l'oreille déjà depuis longtemps pour nous accompagner.

Il fallait donc élargir l'assise.

La proposition retenue passe par un syndicat mixte de toutes les stations de ski de l'Ariège et une SEM d'investissement (Société d'Économie Mixte) pour certaines d'entre elles, dont Ax 3 Domaines.

Le syndicat mixte devrait pouvoir voir le jour en 2025 et la SEM d'investissement en suivant.

La communauté de communes et son Président Alain Naudy, ont bien compris l'enjeu et l'urgence de porter des investissements pour notre station, extrêmement soumise à la concurrence et ont engagé une réflexion à nos côtés pour accélérer les processus d'investissement sans attendre l'aboutissement des montages de gouvernance.

Certains diront : Oui, nous allons perdre notre souveraineté !

Notre souveraineté pour combler les déficits est très vite intenable. Lors de la contractualisation, la nouvelle structure de gouvernance s'engagera sur les investissements et c'est ce qui compte pour l'essor de notre station et son rayonnement dans nos vallées !

Le dernier rapport de la Cour des comptes pointe du doigt certaines défaillances et nous aurions dû faire des avenants au contrat de DSP (Délégation de Service Public) en cours. Nous allons les faire !

Notamment sur les investissements qui ont été faits en plus.

Toutefois, la Savasem reste très fragile et le plus important, c'est de s'engager dans une démarche volontariste avec tous nos partenaires : Communauté de Communes en premier, Département et Région ainsi que la Caisse des Dépôts. Il n'y a que comme ça, main dans la main qu'on pourra s'en sortir !



En 2019 le Conseil d'Orientation des investissements avait défini 4 grands thèmes de modernisation :

- remplacement du TC6 d'accès au Saquet (été et hiver)
- remplacement du télésiège du Rebenty (piste et neige de culture comprise)
- création d'un espace débutants au Saquet avec remodelage du plateau
- activités de diversification été/hiver.

La station de ski de demain diversifiera son offre, mais continuera à se construire autour du ski.



AX'ANIMATION

28 ANS ET APRÈS ?

Ax Animation, une structure à destination des Axéens, des élèves, des associations, des touristes, du territoire.

Ax Animation pour les événements festifs, les temps forts de la ville, les spectacles culturels, les rencontres associatives, l'éducation artistique et culturelle, le cinéma et des projets toujours plus nombreux.

Ces dernières années, la structure a dû pourvoir 4 postes après plusieurs départs.

L'activité imposant des horaires « non standard » (soir, week-end, périodes intenses dans le cadre des événements majeurs) tandis que d'autres activités se déclinent pendant les temps de journée et les temps scolaires au contraire, cela ne facilite pas la gestion du temps de travail.

La programmation est riche et variée (culture, festival, animations festives) mais certaines critiques se font parfois entendre et il est heureusement toujours possible de faire mieux.

Après plus de 25 ans d'existence, c'était le moment de faire un bilan et de réfléchir à l'avenir.

Un audit a donc été réalisé en 2023 pour avoir un avis plus objectif et des préconisations, conseils ou propositions avec le soutien de la banque des territoires, dans le cadre du programme Petite Ville de Demain.....

L'audit a tout d'abord souligné la richesse des propositions d'Ax Animation pour une commune de notre taille et remarque qu'Ax Animation a gagné en professionnalisme et est une structure reconnue dans le département et la Région parfois même plus que localement.

L'originalité de notre structure et la volonté affirmée de soutenir la culture auprès des habitants tout en déclinant les nombreux objectifs d'Ax Animation a été remarquée.

Le cabinet « trois cent soixante » a pointé les forces et les faiblesses



d'Ax Animation, les points d'amélioration et de développement et a établi une feuille de route pour les prochaines années.

A la suite de l'audit, l'équipe et le conseil d'administration préparent maintenant le projet pour les prochaines années et vous serez bien sûr tenus au courant au fur et à mesure.

Lors de l'audit, une enquête auprès des publics, des entretiens avec les salariés et les membres du conseil d'administration et des comparaisons avec d'autres structures proches ont été réalisés

Voici les résultats

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de répondre à l'enquête.

SYNTHÈSE DE L'AUDIT RÉALISÉ PAR « TROIS CENT SOIXANTE »

Ax Animation propose une programmation variée avec un volume de spectacles satisfaisant surtout au regard de la taille de la commune.

Le soutien à l'art vivant, l'art de rue et au cirque pourrait être plus marqué. Cela permettrait de favoriser l'itinérance et un art visible depuis l'espace public.

Les équipes semblent porter la volonté de renforcer l'articulation entre le côté festif et la dimension culturelle.

La programmation festive ne semble néanmoins pas répondre complètement aux attentes de tous.

Résultats de l'enquête
(Tous les détails en fin de journal)

BUDGET

Un budget supporté à 50% par la commune et pour seulement 5% par la Communauté de Communes.

Or, les sources de revenus sont limitées, le tarif du cinéma contenu est par exemple une volonté affichée.

Les dossiers de subvention sont de plus en plus chronophages et donc difficiles à réaliser par la structure.

Ax Animation étant perçu comme un équipement public communal, les difficultés à aller chercher des mécénats privés sont réelles.

L'objectif recherché est donc double : rendre la culture accessible et favoriser les retombées économiques.

PUBLICS

Si l'ensemble de la Vallée semble pouvoir se mobiliser et se déplacer, le manque de communication ne permet pas de porter à la connaissance du territoire l'ensemble des événements organisés.

Le public axéen, lui, le plus en proximité, est présent mais pourrait l'être davantage. Le public des « Jeunes » est lui véritablement sous représenté. Quant aux scolaires, ce sont principalement ceux de la commune d'Ax-les-Thermes.

Les touristes associés à la station de ski et aux activités thermales (labellisation Famille plus engagée par la ville) constituent toujours une part importante du public.

Un sentiment général de « manque de reconnaissance » domine chez les axéens alors que Ax Animation est reconnue dans la profession et même au-delà de la commune.

L'incompréhension domine chez une partie des commerçants... Ils ne saisissent pas qu'Ax Animation puissent mener des actions ne permettant pas (selon eux) d'apporter des retombées économiques.

SYNTHESE ET POINTS NOTABLES

Une appréciation générale satisfaisante (3,2/5). A nuancer car les personnes mobilisées sont des « habitués »

Aujourd'hui, des spectateurs assez « typés » : couples, travailleurs, personnes de plus de 30 ans. Ce point doit également être nuancé car les personnes mobilisées sont des « habitués »

Les personnes informées de l'activité de Ax Animation (via des actions de communication) ont une bonne appréciation de la structure : importance de porter à connaissance les activités

Le public présent se mobilise en groupe (couple, amis) et associe ces sorties à un moment convivial (restaurant, café...)

La distance et le manque de connaissance du programme sont les freins les plus notables et peut inviter à organiser des événements au-delà de la commune.

Les actions menées auprès des scolaires sont méconnues...

Des attentes sont exprimées par les personnes questionnées : plus d'événements, plus de variété, plus de festivité, plus de culture, des découvertes, une meilleure communication...

Le spectacle des grands chemins est critiqué par une partie des

personnes interrogées ou reçoit au contraire des avis très positifs.

Orientation envisagée

Le projet de la structure est retravaillé, l'identité questionnée évolue. Avec la marque Ax Animation, c'est également toute la programmation qui est retravaillée pour donner un nouveau souffle au projet.

Ax Animation doit renforcer la cohérence de sa programmation afin de disposer d'une identité plus forte, de se connecter plus fortement au territoire et aux valeurs associées : environnement, montagne, patrimoine...

Pour ce faire et afin d'embarquer la population dans le nouveau projet, un travail de proximité est mené avec les riverains et les commerçants.

Les objectifs

- Rendre plus visible l'action d'Ax Animation auprès des publics,
- Définir une organisation plus souple et compatible avec l'activité,
- Augmenter la fréquentation / la jauge par un programme de qualité respectueux des valeurs locales intimement liées à la montagne / à l'environnement,
- A terme rayonner davantage sur le territoire en se connectant plus étroitement à la communauté des communes.

ET CET HIVER ?

En attendant et après une saison d'été dense et plutôt réussie, la programmation de l'hiver a déjà commencé avec un marché de Noël très fréquenté par exemple.

La reprise après covid a été lente mais tout semble maintenant

s'accélérer. Les partenariats sont plus dynamiques que jamais et nous pouvons aussi souligner le travail avec les associations, par exemple, l'association des commerçants dont les propositions parfois accompagnées par Ax Anim' sont les bienvenues.

TRAVAUX

Il y a bien longtemps que nous n'avions pas vu autant de chantiers en cours avec autant de trous et de tranchées. Sachez que les travaux ne sont pas terminés mais que la ville retrouvera son éclat !

Tout d'abord de nombreux travaux de rénovation sur les réseaux avec une implication forte du SMDEA. En effet depuis 2009, 150 millions d'euros ont été investis ce qui donne 14 millions par an !



Ces investissements ont été réalisés grâce aux aides de nos partenaires Agence de l'eau et Conseil Départementaux (Ariège et Haute Garonne).

Un plan pluriannuel d'investissement de 160 millions d'euros a été adopté en assemblée générale du SMDEA pour les années 2021/2026 afin :

- D'améliorer la qualité de l'eau
- Limiter les rejets en milieu naturels
- Assurer la durabilité du patrimoine
- Préparer les investissements futurs.

Ainsi sur notre commune nous avons eu :

- Réfection de la conduite d'eau potable en partant de la "Case à Pépé" avec une usine de filtration contre les impuretés et son remplacement jusqu'au château d'eau de la troisième Bazerques lieu-dit "Guilhemou",
- Remplacement de la conduite d'eau potable du parking de la première Bazerques jusqu'au "Tourbillon", pour un coût des travaux de 320.000 € (SMDEA 55% et Département 45%),
- Pour les travaux d'Orange sur les Bazerques le SDE 09 a pris la totalité du montant des travaux en charge soit 8.350 €.
- Réfection du réseau d'eau po-

table dans le hameau de la première Bazerques, avec pose de gaines électriques et télécom pour un effacement des poteaux existants, renforcement de la Basse Tension pour un coût travaux de 61500 € pris en charge par le SDE09.

- Renforcement Basse Tension de la deuxième Bazerques. Le SDE09 a pris en charge la totalité du montant des travaux soit 88 400 €.
- Réfection des réseaux d'eau potable et pluvial rue Jules Boutin, avenue de Cerdagne ainsi que sur le début de la route d'Orgeix, pose de gaines en vue d'un futur effacement des lignes électriques et télécom, et renforcement de la Basse Tension pour un coût travaux de 17800 € pris en charge par le SDE09.



- Pour finir, il y a eu une réfection très importante sur le plateau de Bonascre avec changement de conduites d'eau potable et d'assainissement. Le coût des travaux d'assainissement était de 670.000 € (SMDEA 30%, Agence Adour Garonne 35% et Département 35%).

Concernant En Castel, nous allons reprendre le cours des travaux suite à un arrêt dû au Covid, après l'effacement des réseaux basse tension (103 k€ pris en charge par le SDE09) et la réfection des réseaux électriques rues de la source, impasse de la source, boulevard Louis Rolland ainsi et au square Delcassé.

Pour la deuxième tranche à venir, l'effacement des réseaux basse tension sera là aussi pris en charge par le SDE09 pour une somme de 103 500 € tandis que l'éclairage public sera subventionné à hauteur de 9.250 € pour un coût total de 41 300 euros.

Un nouveau chantier débutera à l'automne concernant le changement de l'assainissement sur la conduite d'Entresserre avec réalisation d'un

pluvial. Nous en profiterons pour effectuer la pose de gaines électriques, télécom et d'éclairage public.

L'ancien presbytère pour sa part a fait l'objet d'une réfection totale de son extérieur comprenant les enduits, les menuiseries extérieures ainsi que les volets et l'isolation sous toiture du bâtiment.



Le chantier des allées Paul Salette avec la requalification de la RN 20 et la revitalisation de notre centre ville est lancé, mais d'autres vont se lancer rapidement sur le Parc d'Espagne (tennis, paddle, piscine).

Les sous-sol de la Mairie ont été réhabilités en une salle des archives avec contrôle de la température et surtout du taux d'humidité pour la conservation des documents.



Enfin sur Bonascre une laverie automatique a été installée pour les saisonniers et les résidents.





CHANTIER DES ALLÉES PAUL SALETTE

Le lundi 4 décembre se tenait à Ax les Thermes une réunion publique afin de présenter les futurs travaux de requalification du cœur de ville. Le public avait répondu présent et ce fut salle comble ! Ce projet lancé en 2019 fut considérablement ralenti pour cause de Covid et des conséquences qui s'en suivirent. Le cabinet Desein de Ville avec Louis Canizarès (Urbaniste OPQU - Architecte DPLG) associé au bureau d'études Papyrus mène celui-ci depuis le début. Aujourd'hui les conditions budgétaires sont réunies, les marchés signés et les travaux vont pouvoir se dérouler principalement sur l'année 2024. D'ores et déjà les modifications des réseaux sont lancées. Ce grand projet structurant pour la commune, s'étend de l'entrée Nord (gare) à la sortie Sud sur le tracé de l'ancienne RN20, et va se dérouler suivant plusieurs tranches. La première concerne toutes les allées Paul Salette et le secteur du Couloubrou.

Aujourd'hui le dénivelé n'y paraît pas, mais il y a 7 mètres de différence de niveau entre le haut et le bas de ces allées. Le projet prévoit une mise à niveau côté casino accessible directement depuis le Breilh, puis une succession de deux terrasses avec des pentes minimalistes permettant la déambulation des personnes handicapées. Chaque terrasse sera largement plantée reprenant les essences de la montagne, des arbres nombreux tels que chênes, hêtres, érables planes, ormes peu sensibles au réchauf-

fement climatique et avec une densité plus importante que l'idée d'origine. Une attention particulière est portée à la désimperméabilisation des sols.

Enfin, au terme du projet et suivant les négociations à venir avec le département, le rond-point de la place du Breilh pourrait disparaître au profit d'un carrefour en T. Les manèges sont déplacés vers le parking St Vincent.

Le coût de cette première tranche est de 3,7 M€ TTC. L'obtention de subventions devient de plus en plus difficile mais le département est à nos côtés, nous espérons 200 000 € de la Région, et attendons des financements significatifs de l'État.

Ces travaux doivent permettre de rééquilibrer la ville, car depuis la mise en service de la déviation, cette partie de la ville est moins fréquentée. Toute l'emprise du projet sera traitée en zone 30 afin de favoriser la circulation des piétons, vélos, etc... Un petit bémol concerne la suppression d'une quarantaine de places de stationnement, mais cela doit tenir compte du changement de comportement individuel, de la réflexion menée par la municipalité afin de valoriser les parkings d'entrée de ville, l'augmentation des cadences et des périodes de la navette et un accroissement des places sur le parking du Couloubrou. Ce projet vise le retour à la piétonnisation en favorisant les mobilités douces au cœur de Ville !

Vous pouvez retrouver les détails sur les panneaux explicatifs apposés le long des travaux.

COMMERCE, TERRASSE ET OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La municipalité a travaillé à l'homogénéisation des procédures concernant l'utilisation du domaine public.

Ainsi pour chaque demande (qu'il s'agisse d'une simple oriflamme, d'un étal ou d'une terrasse) une convention est établie incluant la nécessité d'une assurance et de la couverture nécessaire. Une redevance est sollicitée (ce qui est exigé par la Cour des comptes), et enfin un arrêté municipal entérine la demande pour une année.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

La municipalité appelle de tous ses vœux à la renaissance d'une association des commerçants. Ainsi une nouvelle dynamique fut créée avec Arthur Karp en 2022/2023.

Durant cette période il aura fallu récupérer l'historique de l'association puis un questionnaire aux commerçants fut réalisé. Les conclusions nous ont permis de mieux cerner les attentes.

En 2023/2024, une nouvelle équipe de l'association des commerçants vient reprendre le flambeau et l'association est officiellement déclarée en préfecture.

Les actions ne sont pas faites attendre:

- Organisation de la braderie des commerçants,
- Journée Halloween avec des ateliers pour les enfants des écoles,
- Concours des arbres de Noël,
- Présence lors du marché de Noël, ...

La municipalité ne peut que soutenir de telles actions et Ax Animation reste actif auprès de l'association chaque fois que nécessaire.

Un grand merci à Sandrine Avon, Dominique Rayssac, Magalie Debeves et Véronique Badia pour leur dynamisme.

NRJ, DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

C'est lors du confinement Covid que les premières coupures de l'éclairage public furent mises en place. Au-delà de l'économie engendrée nous souhaitons préserver la trame noire et encourager la sobriété énergétique.



Aujourd'hui la coupure de l'éclairage public est établie de façon pérenne. Ainsi la préservation de la biodiversité est maintenue et des économies d'énergie substantielles sont au rendez-vous puisque sur une année nous avons économisé 41% des consommations d'éclairage public et 15% sur notre facture d'énergie globale en tenant compte des économies réalisées sur la gestion des bâtiments communaux et ce malgré l'augmentation du coût des NRJ.

La sobriété énergétique passe aussi par le remplacement progressif des luminaires par des LEDs plus sobres en énergie. Tous les ans, ce sont 25.000 € qui sont investis !

NRJ RENOUEVELABLE

Les toitures de l'école et de la gare amont du télécabine ont été équipées de production photovoltaïque par panneaux solaires, mais notre ambition est limitée par le périmètre du SPR. Après négociation seuls les panneaux solaires seront admis.

La commission travaille au projet d'une centrale de production de 160 kWh sur le parking de la gare avec une solution de supports auto-stables, mais les coûts de construction pèsent sur le prix du kWh restitué et rendent ce projet difficilement portable.



Autre projet en cours qui concerne une étude sur l'utilisation des rejets des eaux chaudes pour le chauffage des bâtiments communaux, notamment la Mairie, les logements sociaux de l'ancienne école ou futur comme le projet de restructuration de l'hôtel du Parc. Ce projet est très rentable et devrait aboutir.



ADRESSAGE ET NUMÉROTATION

Comme promis dans notre programme électoral de 2020, nous avons donné des noms à plusieurs voies de la commune, surtout dans les hameaux et les écarts, en vue de l'arrivée de la fibre optique et aussi pour une meilleure distribution du courrier et colis et pour faciliter certains services surtout les secours aux personnes

Notre philosophie de cette démarche s'est inspirée notamment:

- de demander votre avis suite à une consultation de la population,
- de mettre à l'honneur des personnalités axéennes,
- de féminiser les noms de rues car en France seulement 2% de rues portent le nom d'une célébrité féminine ;
- de ressortir de l'oubli certains noms de lieux ancestraux....

Le résultat : 31 nouvelles rues ont été nommées avec attribution de 216 numéros.

GR 107, SENTIERS

La commune avec la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre) a réussi à faire classer le chemin d'Entresserre comme voie d'accès au GR 107, chemin des bonshommes, qui va de Foix à Berga. Cela va amener de nouveaux randonneurs à partir de la gare.

Avec la FFRP, une étude est en cours pour revitaliser le Tour des Montagnes d'Ax, ancien circuit de randonnée qui avait été mis en place par Emile Saint-Félix et son fils Jean-Pierre.

Une convention avec ACAP a été mise en place afin d'assurer l'entretien des chemins déjà créés.

Ces nouvelles plaques de rue comportent une inscription bilingue français-occitan. Pour nous c'est une façon de renouer avec une culture qui a façonné notre pays, son histoire et son patrimoine. L'Occitan est encore parlé en France, Espagne-Val d'Aran, et Italie-province de Cuneo et d'Impéria. C'est une manière de contribuer à la diversité culturelle, et à la transmission de la langue occitane vieille de plus de 1000 ans.



Cette démarche d'adressage est toujours en cours avec le soutien des services de la Poste. Quand cette démarche sera terminée toutes les habitations de la commune seront géolocalisées.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (S.P.R.)



Depuis l'année 2018 la commune est entrée dans une démarche de classement au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables (abréviation SPR)

Ce classement a pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager de nos territoires.

Le règlement qui vient d'être adopté par la CRPA (Commission Régionale du Patrimoine et d'Architecture) à l'unanimité est un enjeu majeur pour développer un tourisme de qualité.

Les enjeux propres à chaque site patrimonial remarquable sont retranscrits dans un plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP).

Le classement au titre des sites patrimoniaux remarquables délimite un périmètre dans lequel la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur des immeubles présentent un intérêt public.

Réaliser des travaux dans un site

patrimonial remarquable nécessite le dépôt d'une autorisation préalable.

Ce règlement ne dépendra pas des bons vouloirs de l'ABF... dans les débats en commission la commune a obtenu des résultats qui étaient interdits au départ comme les panneaux solaires pour une auto-consommation

Ce règlement ne pouvant valoir document normatif absolu, des adaptations pourront être admises afin de tenir compte de la spécificité de chaque projet et de son environnement.

Enfin il pourra être révisé ou amendé lors la réunion de la Commission annuelle qui regroupe la commune, le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) et les associations qui œuvrent dans le patrimoine : ANA (Association des Naturalistes Ariégeois) et l'ACAP (Les Amis des Chemins d'Ax et du Patrimoine).



AFP ET VOLONTÉ D'IMPLANTER DES AGRICULTEURS AUX BAZERQUES

L'Association Foncière Pastorale de Ax-Petches fut créée en 2001 et rassemblait 53 propriétaires pour 117 hectares 89.



Après le départ de plusieurs exploitants, en 2009 FRANK Manuel a exploité une partie de l'AFP pour l'élevage des moutons, volailles, porcs gascons et rucher. Aujourd'hui il a créé un GAEC (Groupement Agricole d'Élevage en Commun) avec Bétonne Julien qui élève des vaches.

Une partie de l'AFP se situe en 3e Bazerques.

La commune a décidé de placer un jeune agriculteur avec chèvres et moutons !

Nous allons avec l'appui de la Fédération Pastorale agrandir l'AFP sur le secteur des granges des Fournels, en accord avec les différents propriétaires.



Cela permettrait de rouvrir tous ces terrains qui étaient entretenus à l'époque par les habitants des Bazerques il y a quelque 50 ans - pacage et fauchage. Ces terrains aujourd'hui sont en friche et l'installation d'un

jeune agriculteur permettra de redonner de la vie, d'ouvrir de nouveaux paysages et espaces tout en constituant une meilleure protection contre les incendies.

Ces produits vous intéressent, n'hésitez pas !

Vous pouvez joindre FRANK Manuel au 07 86 13 98 66.

GROUPEMENT PASTORAL AX LE SAQUET (BOVINS)

Le groupement pastoral réunit des éleveurs transhumants sur un même territoire sous le contrôle d'un vacher. La montée se situe fin mai jusqu'au 20 octobre sur l'estive des Campels Saquet Llerbes Bonascre Mansèdre.



Le groupement pastoral possède un cheptel d'environ 380 bêtes principalement de race Gasconne qui pacagent sur les 740 hectares et entretiennent les pistes de ski.

Des travaux d'entretien sont réalisés régulièrement - débroussaillage, ouverture du territoire, création de passage canadien, abreuvoir, cabane...

Les projets sont discutés avec les éleveurs, les demandes de subvention sont déposées auprès de l'Europe grâce à la Fédération pastorale de l'Ariège.



VÉGÉTALISATION, ANA, LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Cela fait 2 ans que l'on subit la crise climatique et l'on voit que les prédictions des climatologues sont réelles. On vient d'avoir deux années de sécheresse importantes avec les problématiques vis-à-vis des arbres et des plantes.

Nous nous sommes donc engagés dans une voie de développement durable afin d'anticiper sur ses problèmes futurs.

Nous avons contractualisé avec L'ANA qui est l'association des naturalistes ariégeois pour avoir une vision globale sur les plantes que nous allons installer ou changer pour qu'elles soient pérennes dans l'avenir.

L'ANA est spécialiste pour tout cela et travaille avec des plantes locales.

Nous avons voulu contractualiser avec eux pour pouvoir travailler avec les employés communaux, les jardiniers sur des plantes résilientes.

Nous allons travailler sur le cœur de ville en face du Casino ainsi que sur la renaturation de la cour de l'école. La végétalisation est le meilleur rempart pour lutter contre la canicule.

Nous aurons une vision plus élargie afin de ne pas travailler uniquement sur la cour de l'école, mais aussi sur les alentours avec la maternelle et peut-être la cour du collège.

Evidemment, il est prévu de pouvoir associer la population. Il y aura

une journée en mars au moment de la plantation.

Cette journée permettra à tout le monde de pouvoir poser des questions à l'ANA, mais elle permettra aussi de faire une plantation collective. La date sera fixée ultérieurement et vous serez informés.

Cette journée permettra de rassembler les habitants, les enfants, les jardiniers et l'ANA pour pouvoir planter des plantes résilientes qui pourront survivre à la crise climatique.

L'idée dans cette démarche est d'éviter les arrosages quotidiens qui sont problématiques, mais nous avons déjà anticipé en mettant des bâches pour récupérer les eaux de rejet de la piscine et ainsi l'utiliser pour l'arrosage quotidien. Le fait de ne pas passer tous les jours avec le camion pour l'arrosage est aussi bon pour le bilan carbone.

Concernant la lutte contre l'incendie qui permet aussi de lutter contre la crise climatique, nous savons qu'autour des hameaux, la végétation est prégnante et elle se rapproche de plus en plus. L'idée est de travailler avec les éleveurs locaux voir en implanter des nouveaux. L'idée étant de mettre un éleveur de caprin ou ovin qui permettra un nettoyage autour des villages. La seule solution pour lutter contre l'incendie est que les terres soient bien pâturées sur les hameaux et les lotissements des alentours.

LABEL FAMILLE PLUS - STATION TOURISTIQUE

La station touristique d'Ax-les-Thermes souhaite valoriser son engagement de longue date, dans une démarche globale d'accueil des familles.

Le label Famille Plus permettra la reconnaissance de cette politique d'accueil auprès du public familial visé et viendra compléter le label de station touristique que nous renouvelons cette année.



Plusieurs réunions d'information se sont déroulées l'an dernier et aujourd'hui nous sommes dans le dur avec un périmètre affiché qui passe par Orlu ou encore le Chioula pour l'attrait de leurs activités adaptées aux familles ou Savignac et Perles pour le service lié à la présence de supermarchés qui détiennent les produits de puériculture.

En fin d'année nous avons commencé notre auto-évaluation et le pré-audit est d'ores et déjà programmé pour le 21 février !

Pour accélérer notre plan de travail une embauche de cheffe de projet a été réalisée en la personne de Marion Cottin qui travaille pour la Savasem et l'OT sur des mi-temps respectifs. Ce dernier poste est financé par la CCHA.

L'audit final doit se dérouler courant hiver 2024/2025 !

Sous réserve que la station touristique soit labellisée, tous les 3 ans un audit de contrôle permettra de conserver le label.

Les acteurs pour cette labellisations sont la Mairie, l'OT, la Savasem, Ax Animation et bien sûr les indispensables commerçants et prestataires de services du territoire que nous démarchons dans le cadre du pré-audit.



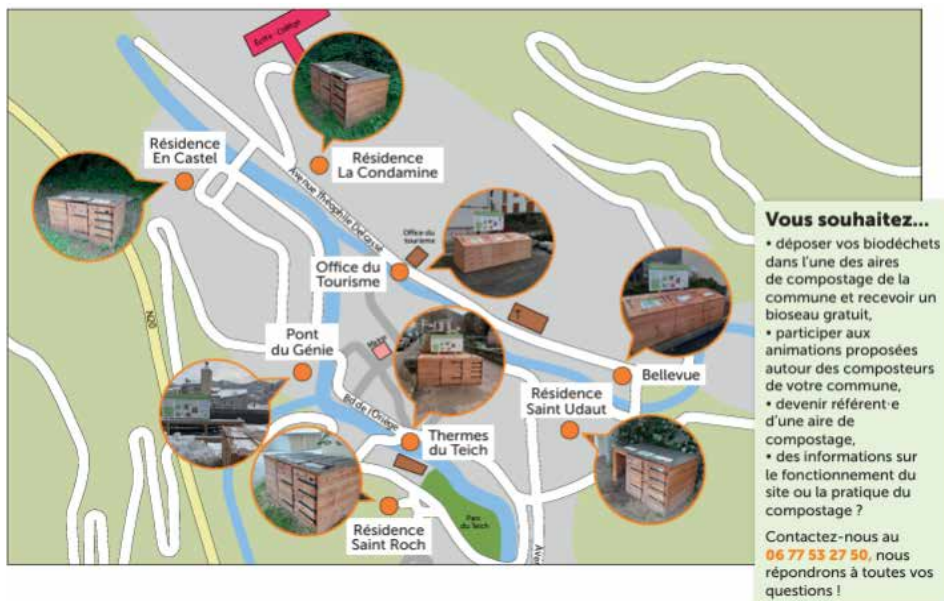
COMPOSTAGE, AIRES DÉCHETS

Déjà huit aires de compostage sur Ax les Thermes... La mise en place de composteurs sur notre commune se poursuit, avec la création de 3 nouveaux sites de compostage partagés, situés :

- Avenue Théophile Delcassé, en face de l'office de tourisme,
- Rue du Général de Gaulle, en face des thermes du Teich,

- Avenue Adolphe Authie, au pied de la résidence Le Bellevue.

Ces équipements sont à la disposition de ceux et celles qui n'ont pas de jardin pour installer un composteur individuel, ou qui préfèrent tout simplement le collectif. Ils accueilleront volontiers vos épluchures, petits végétaux, marc de café...



MÉDAILLES AGENTS

Le 14 septembre c'était la remise des médailles d'argent pour 20 années de service dans les collectivités.

Félicitations et un grand merci à nos agents pour leur travail et leur dévouement.

Les médaillés :

N et B BASTIE, S. ALZINGRE, C. BALICCO, D. DELAIRE, D. DELAMPLE, P. FREYCHE, N. DENOIZE, B. MOTTIN et C. VILADOMIN

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

DÉPART

Depuis 1984, Christian Champoussin a participé à l'entretien et à l'embellissement de la collectivité, tant sur la commune que sur le camping. Nous le remercions très sincèrement pour la qualité du travail accompli au service des Axéens. A compter du 1er avril prochain, nous lui souhaitons une très longue et heureuse retraite.



ARRIVÉE

Céline CHEREL vient d'intégrer l'équipe de la police municipale. Depuis plusieurs années, elle a occupé des postes saisonniers à la piscine, au service technique, à la station, et à la police municipale.

ASVP (agent de sécurité de la voie publique) depuis décembre elle vient en renfort de l'équipe PM mais également de l'équipe administrative sur des remplacements ponctuels. Bienvenue à Céline !

UN ARBRE EN MÉMOIRE ...

Le personnel souhaitait faire un geste en mémoire de Boussier Christian.

C'est chose faite !



LABEL « AX QUALITÉ CONFORT HÉBERGEMENT »



Label Qualité Confort Hébergement

Vous souhaitez valoriser votre meublé de tourisme ? La commune d'Ax-les-Thermes soucieuse d'opérer une montée en gamme du parc d'hébergements vous accompagne avec l'expertise du cabinet Lichô, afin de vous permettre d'obtenir le label « Ax Qualité Confort Hébergement ». Ce label permet d'opérer un classement des logements de 3 à 5 diamants en fonction des prestations, du confort et des services proposés. Le label est aujourd'hui reconnu, il se déploie dans nombre des stations de montagne de renom et entame désormais la conquête des stations balnéaires.

L'accompagnement et l'obtention du label par le cabinet Lichô sont gratuits pour les propriétaires. Ils sont pris en charge par la commune.

Pour plus de renseignements, veuillez vous rapprocher de la Mairie d'Ax-les-Thermes au 05 61 64 20 21

TOTEM D'INFORMATION

Toute l'information officielle de votre commune sur le nouveau totem interactif en façade de la Mairie à droite de l'entrée ...

N'hésitez pas à l'utiliser et à nous indiquer vos attentes pour ce nouveau support.



ELECTIONS EUROPÉENNES LE 9 JUIN 2024



Pour que votre inscription sur les listes électorales soit prise en compte pour le prochain scrutin du 9 juin 2024, les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin c'est-à-dire jusqu'au 03/05/2024.

Les élections européennes auront lieu en France le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

Du 6 au 9 juin 2024, des millions d'Européens contribueront à façonner l'avenir de la démocratie en Europe lors des élections européennes.

C'est un moment unique qui nous permet à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne. Voter est toujours important, que ce soit au niveau local, national ou européen. Il s'agit d'une excellente occasion de donner votre avis sur les sujets qui vous intéressent.

Plus nous sommes nombreux à voter, plus la démocratie se renforce!

81 députés européens seront élus en France en 2024, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : cela veut dire que le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés à élire dépend du nombre de suffrages recueillis par leur parti. En France, les listes sont fermées, c'est-à-dire que les électeurs ne peuvent pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Vous pouvez vous inscrire via un formulaire en ligne, en vous rendant dans la Mairie de votre commune ou alors encore par courrier.

Si vous êtes déjà inscrit, ou si vous êtes un primo-votant et que vous avez été informé par votre Mairie que votre inscription a bien été effectuée, vous n'avez aucune démarche à accomplir : votre inscription a été automatiquement effectuée par les autorités. Toutefois, si vous avez déménagé, vous devrez vous inscrire auprès de la Mairie de votre nouvelle commune de résidence. Si vous allez voter pour la première fois et que vous n'avez pas été contacté par votre Mairie, vous devrez également vous inscrire sur les listes électorales.

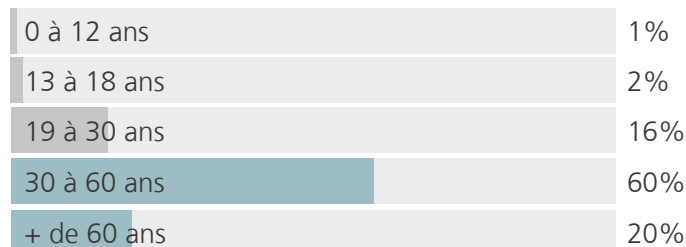
DÉTAIL DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR AX ANIMATION

ÉVALUATION DE L'ADÉQUATION DE L'OFFRE AVEC LE PUBLIC

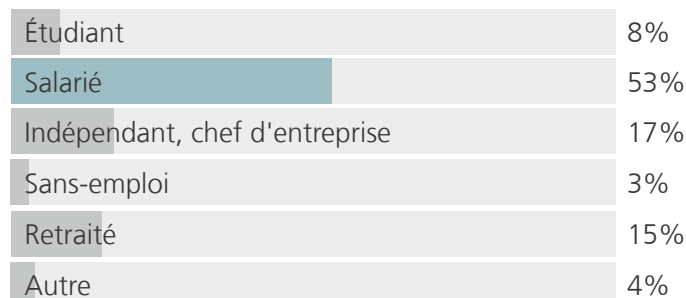
Pour évaluer l'adéquation de l'offre avec le public, nous avons mené une enquête auprès des publics qui s'est déroulée sur les mois de mai et juin 2023. Celle-ci a permis d'interroger 230 personnes qui ont consacré en moyenne 10 minutes pour répondre à un formulaire en ligne comportant 28 questions dont 4 questions ouvertes.

PROFILS DES PUBLICS INTERROGÉS

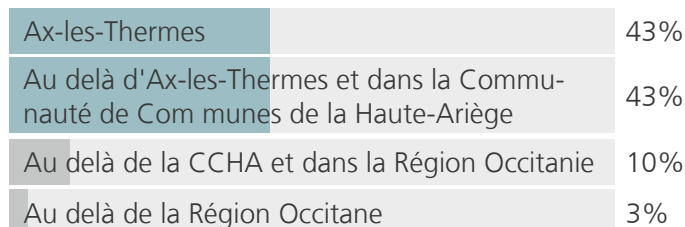
Quelle est votre tranche d'âge ?



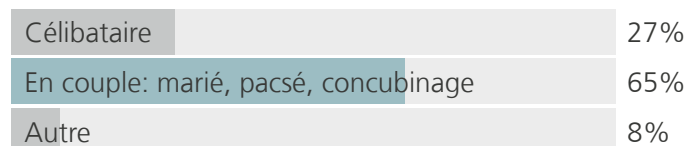
Quelle est votre situation personnelle



Où résidez-vous ?



Quelle est votre situation familiale ?



Avez-vous des enfants à charge scolarisés ?



Nota : Une large majorité du public touché par Ax Animation a plus de 30 ans (80%) et réside à Ax-les-Thermes ou au sein de la Communauté de Communes de la Haute-Ariège.

APPRÉCIATION DE LA STRUCTURE

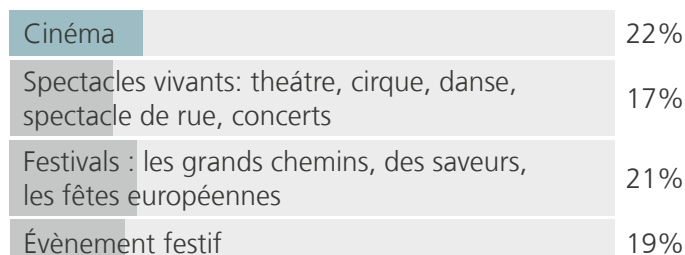
Pouvez-vous évaluer votre connaissance des activités menées par Ax Animation



Si vous deviez donner une note entre 1 et 5 (5 étant la meilleure note) à Ax Animation



Parmi les événements suivants, lesquels vous intéressent



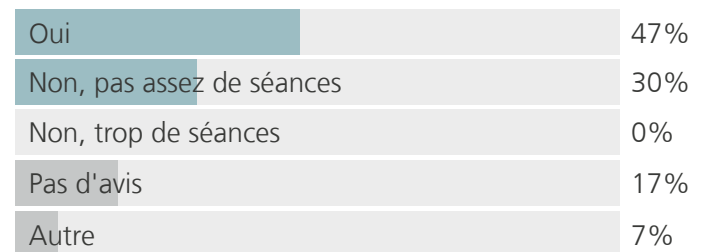
CINÉMA

Savez-vous que CinémAx (cinéma) est géré par Ax Animation ?



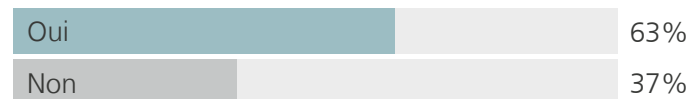
Hors période scolaire, les projections cinématographiques se déroulent usuellement [...].

Cette fréquence vous semble-t-elle adaptée ?



COMMUNICATION

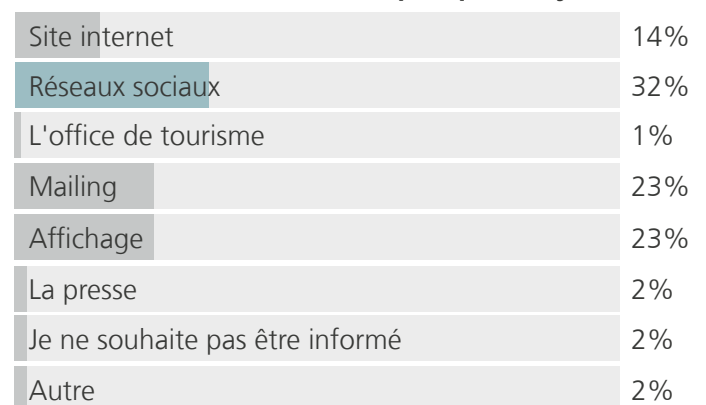
Etes vous informé des évènements organisés par Ax Animation ?



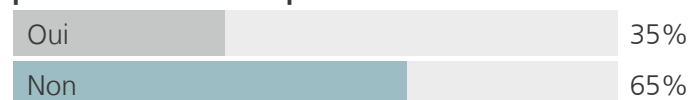
Par quel moyen avez-vous connaissance des évènements organisés ?



Aimeriez-vous l'être et si oui par quel moyen ?



Avez-vous connaissance des évènements organisés par Ax Animation auprès des scolaires ?



Nota: Seuls 63% des répondants se disent informés des évènements organisés par Ax Animation alors même que l'enquête n'a a priori pas touché les personnes qui aujourd'hui ne viennent pas.

FRÉQUENTATION

Etes vous déjà venu à un évènement organisé par Ax Animation ?

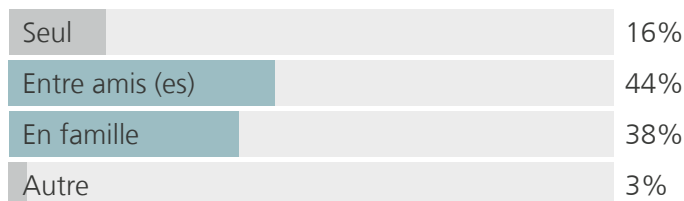


Pouvez-vous préciser la fréquence à laquelle vous assistez à un événement organisé par Ax Animation ?

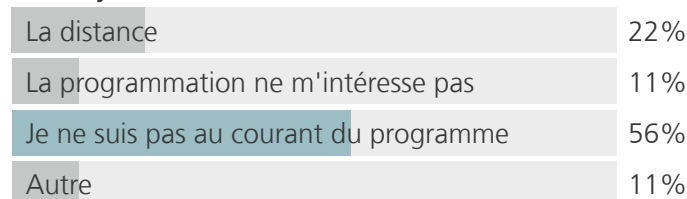


Nota : Les répondants correspondent clairement déjà à un public touché par l'activité d'Ax Animation. Une large majorité de ces personnes vient en famille ou entre amis (82%) et en profite ainsi pour s'arrêter dans un commerce, au moins ponctuellement.

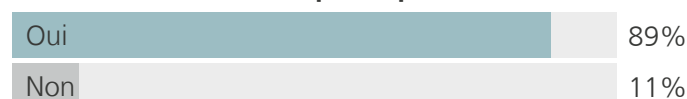
Lorsque vous venez assister à un évènement, venez-vous habituellement...



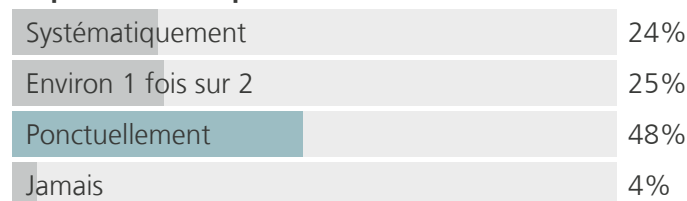
Pouvez-vous préciser les raisons pour lesquelles vous n'êtes jamais venu à un évènement ?



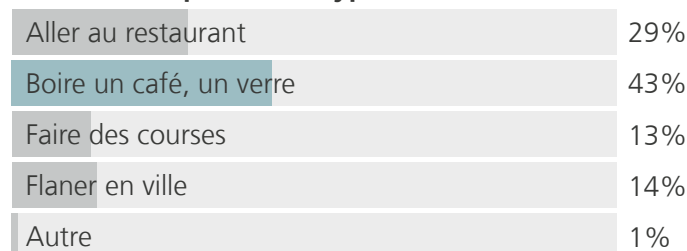
Votre(s) enfant(s) a-t-il participé à un évènement ?



Lorsque vous venez assister à un évènement, en profitez-vous pour aller dans un commerce ?



Pouvez-vous préciser le type de commerce ?



SYNTHÈSE ET POINTS NOTABLES

Une **appréciation générale satisfaisante (3,2/5)**. A nuancer car les personnes mobilisées sont des « habitués »

Aujourd'hui, des spectateurs assez « typés »: couple, travailleurs, personnes de plus de 30 ans. Ce point doit également être nuancé car les personnes mobilisées sont des « habitués »

Les personnes informées de l'activité de Ax Animation (via des actions de communication) ont **une bonne appréciation** de la structure : importance de porter à connaissance les activités

Le public présent se mobilise en groupe (couple, amis)

et associe ces sorties à un moment convivial (restaurant, café...)

La distance et la manque de connaissance du programme sont les freins le plus notables et peut inviter à organiser des évènements au-delà de la commune

Les actions menées **auprès des scolaires sont méconnues**.

Des attentes sont exprimées par les personnes questionnées: plus d'évènements, plus de variété, plus de festivité, plus de culture, des découvertes, une meilleure communication...

ENQUÊTE AUPRÈS DES PUBLICS

230

Réponses

09:51

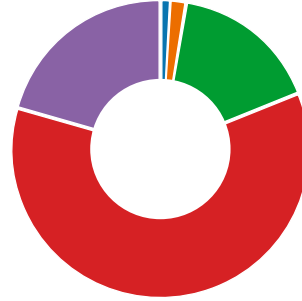
Durée moyenne de remplissage

FERMÉ

État

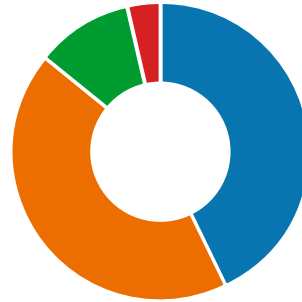
Quelle est votre tranche d'âge ?

● 0 à 12 ans	3
● 13 à 18 ans	4
● 19 à 30 ans	37
● 30 à 60 ans	139
● + de 60 ans	47



Où résidez-vous ?

● Ax-les-Thermes	99
● Au delà d'Ax-les-Thermes et dans la Communauté de Communes de la Haute-Ariège	99
● Au delà de la CCHA et dans la Région Occitanie	24
● Au delà de la Région Occitane	8



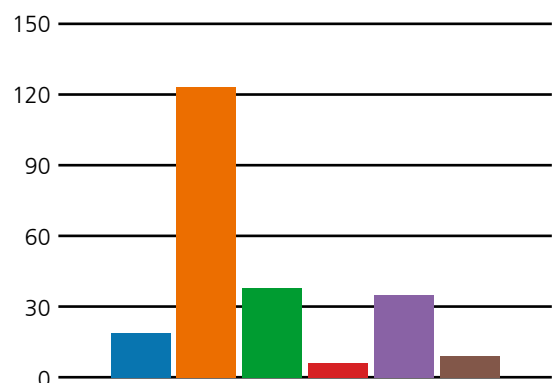
Pour quelle raison venez-vous à Ax-les-Thermes ?

● Travail	48
● Résidence secondaire	13
● Tourisme (de passage)	10
● Vacances (en séjour)	9
● Autre	44



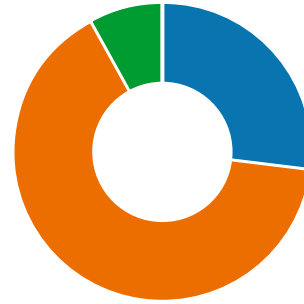
Quelle est votre situation personnelle ?

● Étudiant	19
● Salarié	123
● Indépendant, chef d'entreprise	38
● Sans-emploi	6
● Retraité	35
● Autre	9



Quelle est votre situation familiale ?

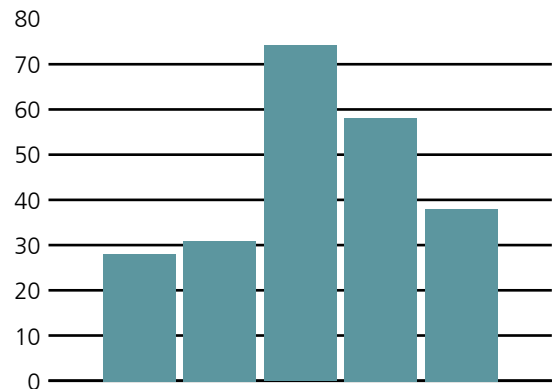
● Célibataire	62
● En couple: marié, pacsé, concubinage	150
● Autre	18



Pouvez-vous évaluer votre connaissance des activités menées par Ax Animation ?

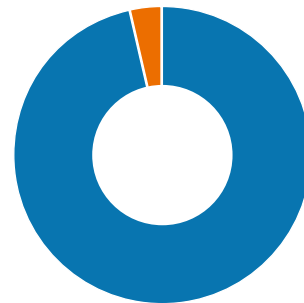
3,20

Évaluation moyenne



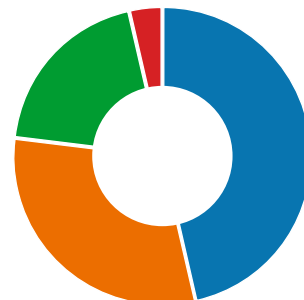
Etes vous déjà venu à un évènement organisé par Ax Animation ?

● Oui	222
● Non	8



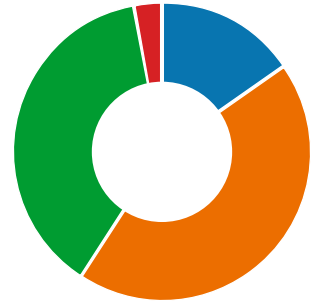
Pouvez-vous préciser la fréquence à laquelle vous assistez à un évènement organisé par Ax Animation ?

● 1 à 2 fois par an	103
● Moins d'une fois par mois	68
● Mensuellement	43
● Hebdomadairement	8



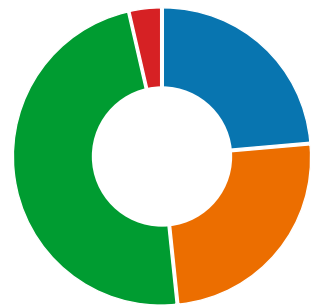
Lorsque vous venez assister a un evenement, venez-vous nabituellement...

● Seul	103
● Entre amis (es)	37
● En famille	90
● Autre	7



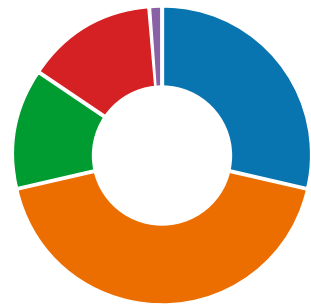
Lorsque vous venez assister à un évènement, en profitez-vous pour aller dans un commerce?

● Systématiquement	40
● Environ 1 fois sur 2	42
● Ponctuellement	81
● Jamais	6



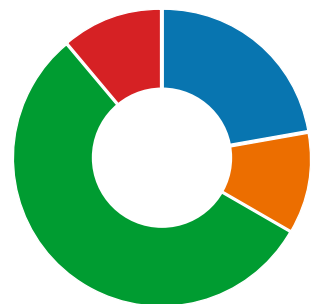
Pouvez-vous préciser le type de commerce ?

● Aller au restaurant	95
● Boire un café, un verre	140
● Faire des courses	43
● Flaner en ville	47
● Autre	4



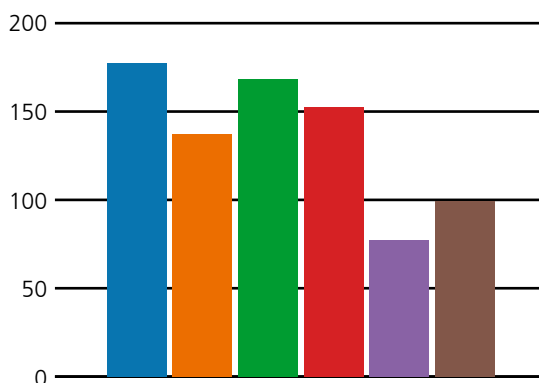
Pouvez-vous préciser les raisons pour lesquelles vous n'êtes jamais venu à un évènement ?

● La distance	2
● La programmation ne m'intéresse pas	1
● Je ne suis pas au courant du programme	5
● Autre	1



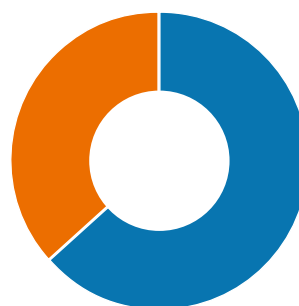
Parmi les évènements suivants, lesquels vous intéressent ?

● Cinéma	177
● Spectacles vivants: théâtre, cirque, danse, spectacle de rue, concerts	137
● Festivals : les grands chemins, des saveurs, les fêtes européennes	168
● Évènement festif	152
● Évènement porté par les associations	77
● Évènement sportif	99



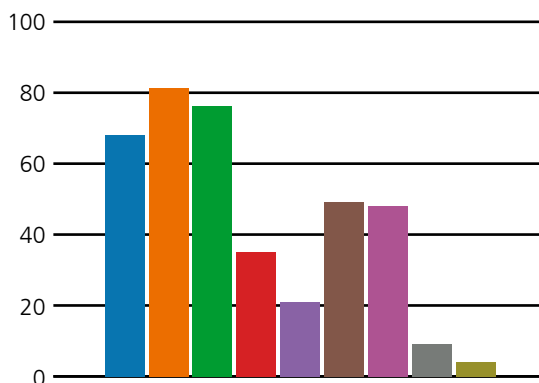
Etes vous informé des évènements organisés par Ax Animation ?

● Oui	146
● Non	84



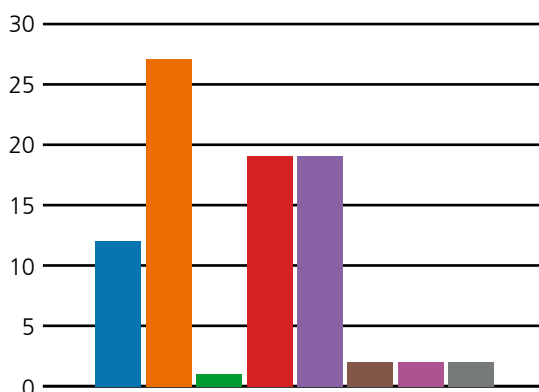
Par quel moyen avez-vous connaissance des événements organisés ?

● Site internet	68
● Réseaux sociaux	81
● Bouche à oreille	76
● L'office de tourisme	35
● Mailing	21
● Amis, famille, collègues	49
● Affichage	48
● La presse	9
● Autre	4



Aimeriez-vous l'être et si oui par quel moyen ?

● Site internet	12
● Réseaux sociaux	27
● L'office de tourisme	1
● Mailing	19
● Affichage	19
● La presse	2
● Je ne souhaite pas être informé	2
● Autre	2



Avez-vous des enfants à charge scolarisés ?

- Oui 80
- Non 150



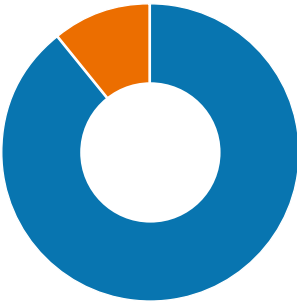
Avez-vous connaissance des événements organisés par Ax Animation auprès des scolaires ?

- Oui 28
- Non 52



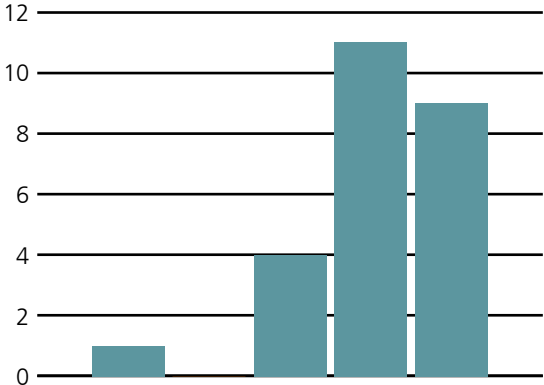
Votre(s) enfant(s) a-t-il participé à un évènement ?

- Oui 25
- Non 3



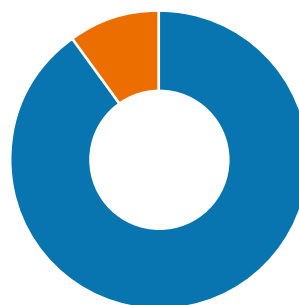
Pouvez-vous préciser son niveau de satisfaction ?

4,08
Évaluation moyenne



Savez-vous que CinémAx (cinéma) est géré par Ax Animation ?

● Oui	72
● Non	8



Hors période scolaire, les projections cinématographiques se déroulent usuellement les vendredi (20h30), samedi (17h et 20h30) et lundi 20h30. Cette fréquence vous semble t elle adaptée ?

● Oui	107
● Non, pas assez de séances	68
● Non, trop de séances	0
● Pas d'avis	40
● Autre	15



Quel temps de transport seriez vous prêt à faire pour assister à un spectacle ou un événement qui vous interesse ?

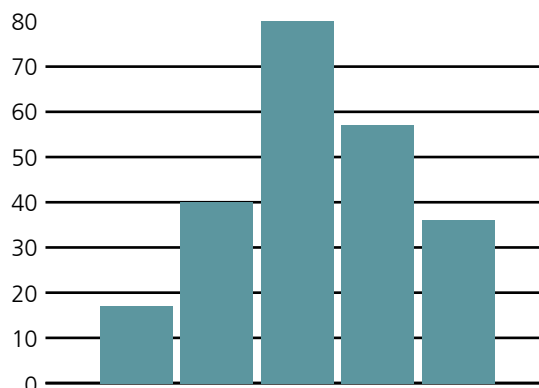
● 15 min	74
● 30 min	84
● 45 min	25
● 1h	21
● Plus d'une heure	26



Si vous deviez donner une note entre 1 et 5 (5 étant la meilleur note) à Ax Animation, quelle serait elle ?

3, 24

Évaluation moyenne



NAISSANCE

BROCHARD DE LA FUENTE Émilie le 21/11/2023

DÉCÈS

DANDINE Georges, Marius le 27/05/2023

SENZ Béatrice, Elise, Eugénie ép. GALLEGRO le 19/06/2023

BRINGAY Philippe, André le 12/07/2023

ALIOT Josette, Simonne le 19/09/2023

LAURENS Louise, Marie, Henriette ép. VIVES le 10/10/2023

DAURIGNAC Claudie, Marise Vve KILMAN le 1/12/2023

RUIZ Georgette ép. GARCY le 31/12/2023

DÉCÈS À L'HÔPITAL SAINT LOUIS

BOMBAIL Raymonde, Rose, Alexandrine Vve BACHELARD le 4/06/2023

AMEYE Jacqueline, Marie ép. PASCAL le 13/07/2023

CHANTREAU Josiane, Anne, Marguerite ép. PAROIS le 22/07/2023

DECAMPS Guy, Jean-Baptiste le 30/07/2023

EYCHENNE Elise, Arlette Vve DELRIEU le 15/08/2023

SICRE Charles, Benjamin, Laurent le 24/08/2023

PONCY Brigitte, Marie le 4/09/2023

JEANNETON Jean-Claude, Bernard le 29/09/2023

ROUAN Claudine, Joséphine, Félicie Vve MANESCAU le 13/10/2023

PINEL Janine le 21/10/2023

RODA Thérèse Vve ALBERO le 19/11/2023

MARTI Françoise, Emilie, Bernadette Vve LAURENT le 22/11/2023

VIALETTE Paulette Vve XENOPHANE le 22/11/2023

BERGÉ Jeannie, Henriette, Raymonde ép. CIUTAD le 25/11/2023

SICRE Renée, Alice, Marie Vve NAUDY le 7/12/2023

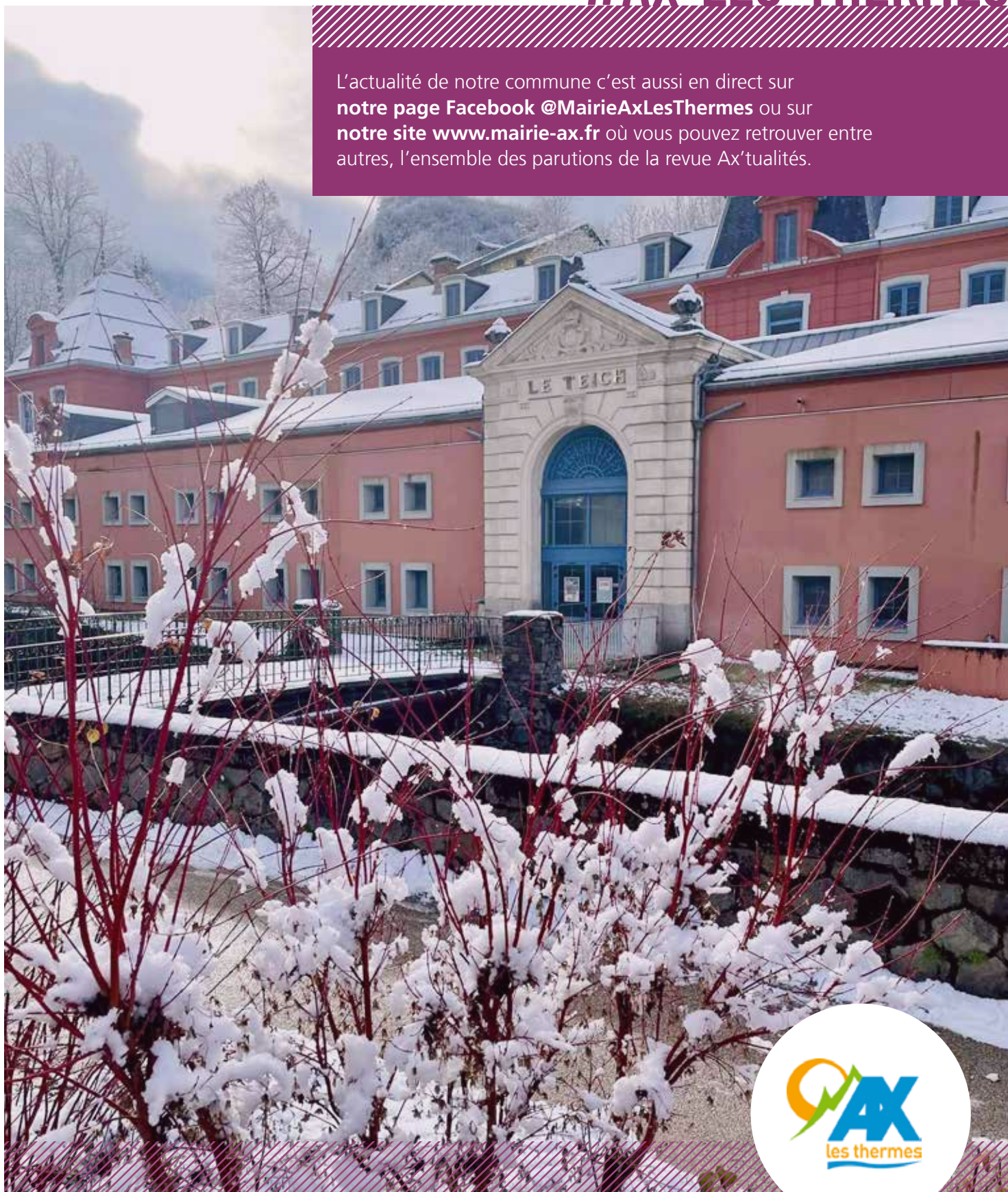
SIRECH Jacqueline, Danielle, Marie, Yvonne ép. DELBOSC le 3/01/2024

État civil arrêté au 10/01/2024.

Nota : « la publication dans la presse des mariages et des naissances est soumise à l'autorisation des époux ou des parents de l'enfant »

#AX-LES-THERMES

L'actualité de notre commune c'est aussi en direct sur **notre page Facebook @MairieAxLesThermes** ou sur **notre site www.mairie-ax.fr** où vous pouvez retrouver entre autres, l'ensemble des parutions de la revue Ax'tualités.



Responsable de la publication
et de la rédaction : Marc Loison
Rédaction : ensemble des élus
Création graphique : Très Bien - tresbien.org
Impression : Le Studio du Château
Crédit photos : Lerech Céline, Jean Demary,
Cécile Lemoine, @inovphoto, Dessin de ville,
Papyrus, Mairie Ax les Thermes.

Mairie d'Ax les Thermes

05 61 64 20 21 - contact@mairieax.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h,
le mercredi et samedi matin de 9h00 à 12h00.